

## **Procès-verbal du conseil municipal du lundi 20 mars 2017 à 19 h 00.**

**Présents** : Mmes GARCIA M., SALADINO I., ARZALIER B

MM. SARTI G., JAUFFRE M., FARGIER G., ALEXANDRE J., DESCOURS J., BERARD T.,

**Absent** : MAZON D.

Mme SALADINO Irène a été élue secrétaire de séance. Vote : unanimité.

**1- Adoption du projet de pv du conseil municipal du 12 décembre 2016.** Le projet de PV préalablement transmis aux conseillers a été adopté. Vote unanimité.

Pour les comptes administratifs, M. ALEXANDRE J. a été élu président de séance. Vote : unanimité.

**2- Compte administratif et compte de gestion 2016 du budget général, du budget eau et assainissement et du budget local commercial.**

### **A - Compte Administratif 2016 budget communal :**

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 167 901,96 € ; recettes : 243 475,69 € ; excédent de fonctionnement reporté de 2015 : 67 455,66 € ; soit un résultat de clôture (excédent) de 143 029,39 €

#### **INVESTISSEMENT**

dépenses : 46 438,11 € ; recettes : 153 409,92 € ; déficit d'investissement reporté de 2015 : 52 719,77 € ; résultat de clôture (excédent) : 54 252,04 €

#### **INVESTISSEMENT – Restes à Réaliser**

reste à réaliser en dépenses : 165 169,83 € ; reste à réaliser en recettes : 25 597,58 €,

besoin de financement : 139 572,25 € ; besoin total de financement : 85 320,21 €

#### **AFFECTATION :**

85 320,21 € au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ; 57 709,18 € au compte OO2 en excédent de fonctionnement reporté. Ces comptes sont en accord avec le compte de gestion de la Trésorière. Vote : unanimité.

### **B - Compte Administratif 2016 - Budget eau et assainissement**

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 29 855,80 € ; recettes : 30 479,85 € ; excédent de fonctionnement reporté de 2015 : 6 638,74 € ; résultat de clôture (excédent) : 7 262,79 €

#### **INVESTISSEMENT**

dépenses : 44 097,61 € ; recettes : 51 209,89 € ; déficit d'investissement reporté de 2015 : 15 756,14 € ; résultat de clôture (déficit) : 8 643,86 €

#### **INVESTISSEMENT – Restes à Réaliser**

dépenses : 15 741,94 € ; recettes : 21 285 € ; excédent des RAR : 5 543,06 €

Besoin total de financement : 3 100,80 €

#### **AFFECTATION :**

3 100,80 € au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement .

4 161,99 € au compte OO2 en excédent de fonctionnement reporté. Ces comptes sont en accord avec le compte de gestion de la Trésorière. Vote : unanimité.

### **C - CA 2015 budget local commercial**

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 0 € ; recettes : 3 239,31 € ; résultat de clôture (excédent) : 3 239,31 €

#### **INVESTISSEMENT**

dépenses : 0 € ; recettes : 3 229,60 € ; déficit reporté de 2015 : 24 432 €. Résultat de clôture (déficit) : 21 202,40 €.

#### **INVESTISSEMENT – Restes à Réaliser**

dépenses : 0 € ; recettes : 0 € ;

Besoin total de financement : 21 202,40 €

#### **Affectation :**

3 239,31 € au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement Ces comptes sont en accord avec le compte de gestion de la Trésorière. Vote : unanimité.

Le maire a repris la présidence de la séance.

### **3 – Sollicitation de l'aide de l'Etat par le Contrat de Ruralité 2017-2020,**

Le maire expose au Conseil municipal que le Gouvernement a souhaité impulser et accroître une nouvelle dynamique en faveur de la ruralité. L'État propose désormais par le biais du Contrat de Ruralité 2017/2020, de regrouper ses dispositifs et ses financements autour de six volets : accès services et soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilité, transition écologique, cohésion sociale.

Le maire propose que la demande d'intégration au Contrat de Ruralité 2017/2020 soit faite. Les projets à intégrer concernent les aménagements structurants du quartier du Pont et de la Place du Marché pour 2017 et la réalisation de six logements supplémentaires à la résidence seniors pour 2019. Lors du débat, le conseil municipal propose de compléter ces deux propositions par deux autres projets : aménagement d'un logement à l'ancienne Poste, aménagement de deux logements à l'ancienne école du Bourg pour 2018. Il est proposé de solliciter les aides correspondantes. Vote : unanimité.

### **4 - Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).**

L'État a souhaité simplifier et harmoniser le régime indemnitaire dans la fonction publique. C'est chose faite avec le RIFSEEP. Cette démarche de simplification vise à réduire le nombre de régimes indemnitaires. Ces modifications s'appliquent à toutes les filières et toutes les catégories. Le principe de généralisation de ce dispositif à l'ensemble de la fonction publique territoriale a pris effet au 1er janvier 2017. Le montant des primes versées aux agents communaux est maintenu. Vote : unanimité.

### **5 - Demande d'études ou de devis pour divers projets communaux.**

Le maire expose au conseil municipal qu'afin de pouvoir faire une programmation de travaux, il serait bon d'avoir des dossiers chiffrés. Il conviendrait donc de demander des devis ou de faire réaliser des études sommaires pour les dossiers suivants :

Désamiantage et réfection des toitures des entrepôts communaux, de la partie sud de la résidence seniors,  
Accès au cimetière pour les personnes à mobilité réduite,  
Trottoir en bordure de la RD 26, entre le carrefour de Pisseloup et l'entrée Sud du Bourg,  
Réalisation de 5 ou 6 logements à la partie Sud de la résidence seniors,  
Réalisation d'un espace toilettes, douche, vestiaire au garage communal,  
Aménagements de logements à l'ancienne école du Bourg. Vote : unanimité.

### **6 - Comptes rendus des réunions aux syndicats intercommunaux**

**Ardèche Claire comité syndical du 9 février 2017.**

#### **Points d'information :**

- Bulletin INF'EAU – Décembre 2016, - Rappel des décisions de la Commission Locale de l'Eau du 8/12/2016
- Dépôt du dossier PAPI 2017-2021 pour instruction par les services de l'Etat
- Fusion des 3 Syndicats de Rivière et compétence GEMAPI : avancement

#### **Points soumis à délibération :**

1. Compte rendu des actions réalisées dans le cadre des délégations consenties par le comité
2. Actions de communication – Programme 2017
3. Actions du Contrat de Rivière – Programme 2017
4. Rapport d'orientations budgétaires 2017
5. Détermination du montant maximal de la ligne de trésorerie
6. Autorisation d'engager les investissements dans la limite du ¼ du budget.

**Ardèche Claire Comité syndical du 16 mars 2017.**

**Points d'information :** - PAPI - Repères de crue, - Info Travaux, - Domaine Public Fluvial – bilan de gestion 2016

#### **Points soumis à délibération :**

1. Compte rendu des actions réalisées dans le cadre des délégations consenties par le comité
2. Bilan d'activité 2016 du Syndicat
3. SAGE-PAPI : convention 2017 pour la mise en oeuvre (actions et financement)
4. Autosurveillance des sites de baignade 2017 : conditions d'appui aux communes et recrutement d'un agent pour un besoin ponctuel
5. N2000 : mise en place de panneaux de signalisation APPB plaine Aubenas-Vogüé
6. Contrats d'Assurance des Risques Statutaires
7. Réduction du temps de travail du poste de chargé de mission « contrat de rivière »
8. Provisions
9. Régime indemnitaire : détermination du Crédit global 2017
10. Vote sur le compte de gestion et sur le compte administratif 2016
11. Vote du budget primitif 2017